PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PHARMACIE ET RESIDENCE

Encoignure Clouet et Remparts.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

1001, 1003 rue Clouet, encoignure N. Remparts.

Succession de Annie Winterholler, épouse de Jacob Sissung.

Mardi, 4 Avril 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à plusieurs ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 58,103, datés et signés le 27 février et le 28 février 1899, dans l'affaire de la succession de Annie Winterholler, épouse de Jacob Sissung, il sera vendu aux enchères publiques—

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Bourgogne et Louisa, lequel mesure 34 pieds de face sur la rue N. Remparts, par une profondeur et face sur la rue Clouet de 95 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet. Les améliorations consistent en une belle pharmacie, contenant quelque 6 ou 7 chambres, citerne double, cour pavée et hangar dans le fond et connu comme le No 3100 rue N. Remparts.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Louisa et St-Claude et mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face sur la rue Clouet, par une profondeur et façade sur la rue N. Remparts de 92 pieds, 3 pouces et 7 lignes, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet.

Les améliorations consistent en un beau cottage double, presque neuf, contenant 4 chambres, citerne et hangar dans le fond de chaque côté et désignés par les Nos 1001 et 1003 rue Clouet et rapportant un revenu de $20 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt garanti par hypothèque de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer en plus de leur enchère, les taxes de 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent à l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 mars—2 5 12 19 26—avril 2 3 4

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simple et double, avantageusement situés,

Dans le Sixième District.

Succession de Mme Maria Morphy.

No ——, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune. MARDI, 14 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 21 janvier 1899, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Le désirable cottage double en bois, Nos 4608 et 4610 rue du Camp retiré de la rue et contenant galerie de devant 8 chambres, 2 citernes, hangar, allées de côté et cours dans le fond, etc, décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 234, borné par les rues Camp, Cadix, Valence et Magasins, formant le tout du lot original No 21 et un pied du lot contigu No 22, étant le troisième lot de l'encoignure des rues Camp et Cadix, et le plus près de la rue Cadix, et mesurant 31 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage résidence simple No 4732 rue Colisée, retiré de la rue et contenant 2 chambres, cuisine, grande galerie, hangar, citerne, etc., décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 293 borné par les rues Colisée, Valence, Bordeaux et Chestnut, désigné comme lot No 11, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Colisée sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles

3° La moitié indivise d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 146, borné par les rues Laurel Berlin et Annonciation et l'avenue Napoléon, désigné par le No 18, lequel dit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel, entre l'avenue Napoléon et la rue Berlin, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double Nos 4308 et 4310 rue Laurel, retiré de la rue, ayant galerie de devant, 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté, cour dans le fond, etc.

4° La moitié indivise d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette, dans l'ilet No 146, borné par les rues Laurel, Berlin, Annonciation et l'avenue Napoléon, désigné par le No 17; lequel dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois No 4312 rue Laurel, retiré et contenant 5 chambres, hangars, citernes, etc., grande cour, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an la dessus avec les clauses usuelles d'assurances; les acquéreurs assumant les taxes de 1899, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Acte de vente pardevant Joe D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 fév—5 12 19 26 —mars 5 12 jusq date

Succession de Mary Ellen Russell, veuve de John McDermott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,617—Division D—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme John McDermott, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

3 mars—3 7 12

Succession de Mme P. Murphy

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,527—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Clara A. Higgins, femme de Thomas P Higgins, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Frank McGloin, Avocat. 4mars—4 8 13

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 13 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 mars 1899 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Bertha C. Pfaefflin, épouse de Henry W. Frye, vs à Mme Sophie W. Pfaefflin, épouse de Frank Standige, No 58,589 du docket de ladite Cour, la suivante décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Chestnut et Colisée, désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par H. Mcelhausen, voyer, daté le 4 Mai 1844 et déposé dans les archives de L. Hermann ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions et Termes:—Un tier ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garanti par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 10 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant assurer les taxes dues et exigibles et en 1899 en plus et au dessus le prix de d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, les timbres du revenue inclus aux frais de l'acquéreur.

12 mars—12 19 26—avril 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE PAYANT

No 1817 et 1819 rue Troisième,

DANS UN BON VOISINAGE.

Succession de Mme MARY BOARMAN.

No 58,188—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 16 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 8 février 1899 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Le double et productif cottage en bois, nouvellement bâti, à un étage, Nos 1817 et 1819 rue Troisième, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Seconde, Baronne et Dryades, contenant 4 chambres, allée, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre sur lequel ces améliorations sont érigées est situé dans le Quatrième district de cette ville et mesure 33 pieds de face sur la rue Troisième, sur une profondeur de 123 pieds entre lignes égales et parallèles et est la portion restant du lot désigné comme lot No 12 sur un plan de C. A. Hedin, en date du 13 septembre 1851 et déposé pour références en marge d'un acte de J. B. Burand à F. A. Upson pardevant T. O. Stark, ancien notaire, mesurant conformément à un plan par M. Harrison, alors voyer de la ville de Lafayette, le 9 octobre 1851, annexé au susdit acte d'achat 50 pieds de face sur la rue Troisième par 123 pieds de profondeur. Dans un voisinage où la propriété est toujours louée par des tenanciers payants, à proximité de toutes les commodités, en faisant un placement sûr et productif.

Termes et Conditions—Comptant et l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et payables en 1899, en plus et au-dessus du prix d'adjudication. 10 0|0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 fév—12 19 26—mars 5 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—MARDI 14 mars 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune.

Je W. A. Kernaghan, un encanteur dûment autorisé en et pour la Paroisse d'Orléans, vendrai aux enchères publiques sous et par autorité d'un writ à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 février 1899, dans la succession de C. V. Haile No 58 237 du dossier de ladite Cour les propriétés suivantes à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Prytania, Octavia et Pitt et formant l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Pitt, mesurant 81 pieds de face sur l'avenue Peters par 210 pieds de profondeur et de face sur la rue Pitt entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 60 pieds de face à l'avenue Peters par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans les mêmes district et ilet que ceux décrits plus haut, mesurant 45 pieds de face à la rue Prytania par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° Un certain morceau ou portion de terre situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 45 pieds de face à la rue Prytania, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Octavia et formant l'encoignure des deux dites rues. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

7° Deux certains lots de terre situés dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, formant l'encoignure des rues Pitt et Octavia et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Comptant, et l'assomption par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1899, en plus et au-dessus du prix d'adjudication. 10 0|0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. H. Manion, notaire aux frais de l'acquéreur.

11 fev—11 12 19 26—mars 5 12 14

Succession de James Finnerty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 55,980—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Barbara Finnerty administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

Frank Zengel, avocat.

8 mars—8 12 17

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 30 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 23 février 1899, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Thomas Walsh, No 57,877 du dossier de la dite cour, les propriétés suivantes, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartiennent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 543, borné par les rues Sud Sud Franklin, Sud Liberté, Jena et Cadix; lesdits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur un devis par H. C. Brown, assistant voyer de ville, en date du 2 août 1895, annexée à un acte pardevant J. J Ward, notaire, le 20 mars 1898. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jena, par 125 pieds 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'assomption par l'acquéreur les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant C. Terman, Esq., notaire.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la Bâtisse du Restaurant Toney,

De la Maison de Bains Toney; Cottage avec un lot de 123 sur 471 pieds.

Situées au West End.

Succession de Francisco Bilbeny.

No 56,239—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI le 15 mars 1899 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et en particulier les bâtisses et améliorations connues comme le Restaurant Toney, érigé sur le lot No 8 sur la Levée de revêtement au West End sur le Lac Pontchartrain et le droit d'usage et d'occupation jusqu'au 1er juin A. D. 1906 dudit lot No 8 sur le plan du voyer de ville daté le 9 juin 1881, et déposé au bureau de l'ancien Département du commerce de la Ville de la Nouvelle Orléans, et lequel dit lot est dans l'intérieur (Ville) côté de et faisant face à la Levée de revêtement, et mesurant 75 pieds de face à la susdite Levée de revêtement, sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds.

Les améliorations sont connues comme le restaurant Toney et consistent en une bâtisse en bois à un étage, couverte en ardoises, entourée par une grande varanda; la dite bâtisse est équipée de fils électriques et de tuyaux de gaz et contient un grand magasin, cuisine avec vastes fournaux, magasin de dépôt et une ou deux autres chambres; était louée pour $300; six mois finissant le 1er septembre 1898.

2° Tout et singulier les bâtisses et améliorations connues connues comme la maison de bains de Toney, située en face de ladite propriété ci-dessus décrite, ladite maison de bains consiste d'environ 22 chambres, et rapportait l'été dernier à peu près $400.

3° Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé au West End dans cette ville, sur les rives du Lac Pontchartrain et désigné par le numéro 10, sur un plan dressé par W. H. Williams, ingénieur civil, sous la date du 20 avril 1870 et déposé comme plan X, dans l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, d'après ledit plan ledit lot mesurant à peu près 123 pieds sur chacune des avenues Lee et Lac, sur une profondeur d'environ 471 pieds 1 pouce et qui s'étende de l'une des dites avenues à l'autre, laquelle dite propriété acquise par ledit défunt Francisco Bilbeny par achat de Jacinto Bunel par acte passé pardevant, Ferdinand J. Aleix, notaire en cette ville, le 23 juillet 1889.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage et contenant environ trois chambres et cuisine; aussi une écurie dans le fond. Avec peu de dépenses on en ferait une charmante demeure d'été, ou pourrait être louée avantageusement.

Conditions -Comptant. Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, aux frais des acquéreurs, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1899, et un dépôt de 20 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido,

W. S. Benedict, avocat.

11 fev—11 18 25—mars 4 11 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur

Du Sixième District,

Connue comme (Barinque's Nursery)

Située encoignure de l'Avenue Peters et de la rue Camp.

Succession de Jeanne Geromine Augustine Larquoet.

No 58,225—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune, entre St Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville le MERCREDI 29 mars 1899 à midi, la suivante décrite propriété à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là dessus y appartenant, ou de quelques façons en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, consistant en la moitié de l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Octavie et l'avenue Peters. Ladite portion de terre étant désignée par la lettre A sur un devis de J. A. D'Hémécourt, voyer, le 16 avril 1877, annexé à un acte de vente par Edward L. Bowers, passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville le 23ème jour d'avril 1877, mesurant d'après le dit plan ou devis deux cent soixante dix pieds [270,] de face à la rue du Camp, cent soixante deux pieds [162] de face à l'avenue Peters, cent soixante deux pieds [162] de face à la rue Octavie, et deux cent soixante dix pieds (270) sur la ligne le séparant de l'autre moitié du dit ilet et étant composé du tout, les lots originaux désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, vingt, vingt et un, vingt deux, vingt trois et vingt quatre, de l'ilet No 26 sur un plan par C. A. Haden, voyer, deposé en l'étude de H. B. Cenas ancien notaire en cette ville. Et la moitié la plus près de la rue Camp du lot original désigné par le No 6 et 19 sur ledit plan de C. A. Haden, voyer, étant la même propriété acquise par Philippe Barenque, pendant la communauté qui existait entre lui et sadite femme défunte, par achat de Edward L. Bowers et al, par acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville, le 23me jour d'avril 1877 et enregistré dans le bureau des Transferts de cette ville, dans le livre 110, folio 46

Les améliorations consistent d'un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises et contenant quelques six chambres, écurie et dépendances.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur, un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, encanteur, 806, rue Perdido.

K. V. RICHARD, avocat.

23 fev—23—mars 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN.

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MATERIEL DE PLOMBIER

Baignoires, Outils de Plombier.

LIEUX A L'ANGLAISE,

Tuyaux à gaz et installations

Et tels matériaux et ustensiles trouvés ordinairement dans un

ETABLISSEMENT De Premier Ordre.

—AUSSI—

Un Lot de Meubles de Bureau,

COFFRE-FORT MOSLER,

Un Cheval et Wagon.

Succession de W. T. Flood.

No 58,469—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

Vendredi, 17 mars 1899,

A 11 HEURES A. M.

Sur les lieux:

No 1600 rue Prytania, à l'encoignure de la rue Terpsichore, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite cour "Division D" daté et signé le 3 mars 1899 dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci dessous décrites à savoir:

Un lot de matériel de plombier, outils, meubles de bureau, tuyaux de gaz, aussi un cheval et wagon et divers autres articles. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions —Comptant.

5 mars—5 6 12 13 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double productif dans le Quatrième District.

Nos 3252 et 3254 rue St Thomas, entre les rues Pleasant et St Thomas.—Succession de Mme Anna Maria Zeller.—No 57.334 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 21 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté le 13 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Le productif Cottage Double Nos 3252 et 3254 rue St Thomas, contenant 3 chambres, cuisine, bâtisse dans le fond et citerne de chaque côté.

Le terrain est décrit comme suit:—1° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Pleasant, Telédano et Tchoupitoulas, désignée par le No 6, et mesurant 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue St Thomas (autrefois Fulton) 84 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3, et 85 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 7, et 25 pieds 2 pouces 3 lignes en largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

2° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet connu comme le lot de terre ci-dessus premièrement décrit, touchant au même et mesurant 7 pieds 9 pouces 8 lignes de face à la rue St Thomas, sur 84 pieds 5 pouces 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 6 et 9 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond. Les loyers sont aux taux de $18 par mois. Un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans ou en 1 an, à l'option de l'acquéreur, les portions de crédit, s'il y en a, devant être démontrées par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1899 et de faire un dépôt comptant au moment de l'adjudication de 10 pour cent du prix d'achat.

Acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

18 fév—18 19 26—mars 5 12 19 jusq date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Tillie Loeb, épouse d'Abraham Yarutzky.

No 58,398—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières. No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, daté et signé le 20 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

La jolie résidence simple en bois à deux étage No 1350 rue du Camp, située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camps, Magasins, Melpomène et Terpsichore.

Le lot de terre est désigné par la lettre B sur un devis par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant H. P. Labatut, notaire, le 30 mai 1895, lequel dit lot d'après cela, mesurant, en mesure américaine, 29 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Camp sur 63 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Terpsichore et sur l'autre ligne de côté ledit lot a une première profondeur de 30 pieds 5 pouces 6 lignes, une deuxième profondeur sur une ligne courant obliquement vers la rue Melpomène de 9 pieds 10 pouces, et une troisième profondeur de 23 pieds 10 pouces 6 lignes et une largeur dans le fond de 31 pieds 4 pouces 3 lignes et ledit lot doit être pris à une distance de 34 pieds 10 pouces de l'encoignure des rues Melpomène et Camp sujet à bail là-dessus.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Chas Rosen, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 fév—25 — mars 5 12 19 26 à date

Wm. P. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de valeur dans le Quatrième District.

Succession de George D. Kimble.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 6 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frank A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 février 1899, dans l'affaire de la succession de George D. Kimble, No 58,190 de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, les propriétés foncières suivantes:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 39, lequel est borné par les rues Ste Marie, Félicité, St Thomas et Rousseau, laquelle dite portion de terre mesure vingt-six pieds, huit pouces et quatre dixièmes de face à la rue Ste Marie par soixante trois pieds et un demi pouce de profondeur sur la ligne du côté le plus près à la rue St. Thomas et vingt-cinq pieds huit pouces et trois-quarts pouces de largeur dans le fond, et soixante-trois pieds sur la ligne de côté le plus près et vers la rue Rousseau.

Conditions Comptant—L'acquéreur devra déposer dix pour cent à l'adjudication et payer l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire.

5 mars—5 12 19 26—avril 2 6

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DU SYNDIC.

Attention Machinistes et Ingénieurs Mécaniciens!!!

Machines de valeur et Elévateur, au local rue Magasins à l'encoignure Lafayette, à l'Encan.

Aussi Billets au Porteur, Jugements et comptes ouverts.

In re W. W. Washburn vs Ses Créanciers

No 52,285 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "C".

PAR W. H. FITZPATRICK, ENCANTEUR—Bureau, No 336 rue Carondelet—LUNDI, le 13 mars 1899, à 11 heures A. M., au local encoignure des rues Magasins et Lafayette, connu comme la manufacture de boites, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" daté et signé le 1er mars 1899, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, d'annoncer et de vendre après les délais légaux, aussi les propriétés suivantes, comme suit:—

Un lot de machines consistant en une machine à compter, trente couteaux (scoring knives), un couperet pour les coins, un (punch) poinçon oval, un couperet oblong, une paire de ciseau, 40 pouces, une bonne presse à imprimer 10 x 15, un Liberty printing Press 7 x 9, une presse sans nom 8 x 10, élévateur, encoignure Magasins et Lafayette. Aussi, un lot de comptes ouverts, jugement et billets au porteur.

Conditions —comptant sur les lieux.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.

H. E. Upton, Esq et Richardson and Soule avocats.

2 mars— 2 5 12 et 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur pour effectuer un partage.

Magasin et résidence, Nos 515 et 517 Sud Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, et le cottage double, Nos 323 et 325 Nord Claiborne, entre les rues Conti et Bienville. In re Susan Conrad, veuve de John Brandenborg, et als, vs Philip Brandenborg, et als.

No 58,230—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, où les plans sont exhibés avec tous les détails, il sera vendu conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée le 6ème jour de février 1899, et signé le 10ème jour de février 1899, et un ordre de la même Honorable Cour rendu et signé le 24me jour de février 1899, ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur en cette ville, après annonce préalable et conformément à la loi, de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, désigné par le Numéro Onze sur un plan fait par Louis Pilié, voyer, daté 24 novembre 1860, et déposé dans le bureau de C. E. Fortier, notaire, comme plan No 65 du livre de plans No 1. D'après ce plan ledit lot mesure vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre-vingt cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances appartenant à ladite propriété.

Les améliorations comprennent un magasin en bois à un étage, portant les numéros municipaux 515 et 517 rue S. Remparts, occupé par un magasin de ferblanterie et une résidence en briques dans le fond, contenant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier, sous un toit en ardoises, aussi une écurie dans le fond, cour brique, citernes, etc. [le "Brake" et le "Boader" dans ledit local ne sont pas inclus dans cette vente]

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances en dépendant ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Bienville, Derbigny et Conti, et mesurant quarante-quatre pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Claiborne par cent vingt-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Bienville, et sur la ligne du côté opposé il a une première profondeur de cent cinq pieds, neuf pouces et trois lignes, de là il suit à angles droit sur la rue Conti, cinq pieds neuf pouces et cinq lignes, de là une autre profondeur de vingt-deux pieds deux pouces et huit lignes jusqu'à sa ligne de fond, sur laquelle il mesure cinquante pieds un pouce et quatre lignes; le tout d'après un croquis ou plan par L. H. Pilié, voyer, en date du 6 avril 1885, et annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant C. T. Soniat, un notaire en cette ville, le 6 mai 1885; ledit lot comprend le tout du lot numéroté Sept et partie du lot numéroté Huit, de l'ilet numéro Quarante-sept, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840.

Les améliorations comprennent un cottage double, portant les numéros municipaux 323 et 325 rue N. Claiborne, et contenant respectivement huit et cinq chambres, avec cour pavée en briques, hangars, citernes, etc., produisant un magnifique revenu annuel.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit, en des billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur les propriétés vendues, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection ou paiement des billets; bâtisses et améliorations devant être tenues assurées par les acquéreurs, et les polices d'assurance devront être transférées au porteur des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreur devront assumer en plus et au-dessus de leur enchère, le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1899, et déposeront 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente, timbres du revenu inclus devant être aux frais des acquéreurs, pardevant James J. Woulfe, notaire public en cette ville.

1er mars—1 8 14 21 28—avril 2 3 4

Jas A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LES TERRAINS DE CHOIX POUR BATIR.

Coin des rues Constance et Poeyfarré.

Devant être vendus séparément ou ensemble pour faciliter les acheteurs.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Jane Grinnell vs Edwin H. Grinnell et als.

No 48,814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 640 rue Gravier—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI, 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 28 février 1896 et signé le 5 mars 1896, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Trois lots de terre dans l'ilet —, bornés par les rues Poeyfarré, Foucher (maintenant Constance), Duplantier (maintenant Calliope) et Magasins, Nos 8, 9 et 10 sur un plan dans les registres de O. De Armas, notaire, le 30 novembre 1858, comme plan et succession de David Stile et femme; lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit:

Huit et neuf, chacun vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Poeyfarre sur quatre-vingt dix-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur, le lot No 9 formant l'encoignure des rues Poeyfarre et Foucher (Constance). Lot No 10 a quarante pieds de face à la rue Constance sur cent vingt-huit pieds dix pouces de profondeur.

Conditions Comptant—L'acquéreur ou acquéreurs devant assumer les taxes de 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication; un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 fev —25 26—mars 12 19 26 27 28

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des Directeurs.

Six chevaux, six wagons, machines pour eaux minérales et eaux de seltz, syphons d'eau de seltz, bouteilles et boîtes pour eaux minérales, installations, coffre-fort, quatre citernes et nombres d'autres articles appartenant à ce genre d'affaires.

6 ACTIONS DU FONDS-CAPITAL DU "CITY BOTTLING CO., LTD.

In re Matthew D. Buckley, en banqueroute—No 10 Cour de District des E. U., pour le District Est de la Louisiane.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 21 mars 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 855 rue Carondelet, en vertu d'un ordre daté le 10 mars 1899, dans l'affaire de Matthew D. Buckley, en banqueroute, il sera vendu aux enchères publiques—

Six chevaux, wagons, machines, coffre-fort et autres articles et marchandises appartenant à une manufacture d'eau minérale et d'eau de seltz, d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

11 mars—11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Bon Placement.

JOLI COTTAGE SEUL

1305 rue St Claude près de la rue Esplanade.

Succession de Amélie Elizabeth Pelanne, épouse de P. Congot.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MARDI, 11 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable F A Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Amélie Elizabeth Pelanne, épouse de P. Congot, Dossier No 42,148 de ladite cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Quartier, Tremé et Esplanade, mesurant 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face sur la rue St-Claude, 28 pieds 2 pouces sur la ligne du fond par une profondeur de 96 pieds et 4 pouces d'après un devis de Louis H. Pilié en date du 18 août 1882.

Les améliorations consistent en une jolie résidence (cottage seul) désignée par le No municipal 1305 rue St-Claude, et confortablement subdivisée en un vestibule, 6 appartements spacieux et cabinet, hangar au fond, citerne, etc., adjoignant l'élégante résidence de "Trisconi", près de toutes les commodités et d'un voisinage choisi.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par liens et hypothèque du vendeur et portant 8 0|0 par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement, l'acte devant contenir la clause d'honoraires d'avocats, le pacte de non aliénando, la clause d'assurance, le désistement des estimations et la confirmation du jugement, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1899, acte de vente comprenant les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant G. Legardeur Jr, notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

11 mars—11 14 21 28—avril 4 9 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Sixième District

Deux Lots à Bâtir Choisis à l'encoignure des rues Pitt et Arabella.

Succession de Louis Lethique Jr.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur. Bureau No 727 rue Commune—le MARDI, 11 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 1899 mars dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louis Lethique Jr. No 58,254, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 52 borné par l'avenue Nashville et les rues Arabella, Pitt et Jennett (maintenant Garfield) mesurant 60 pieds de face à la rue Pitt sur 135 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant face à la rue Arabella et formant l'encoignure des rues Pitt et Arabella. Cette location est magnifique pour des affaires de détail ou pour site de résidence, à proximité des chars électriques et dans un voisinage s'améliorant rapidement.

Conditions—Comptant. Acte de vente, comprenant les timbres de revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant G. Legardeur Jr. Un dépôt de 10 pour cent réquis au moment de l'adjudication.

11 mars—11 14 21 28—avril 4 9 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double

No 822 et 824 rue Poland.

Succession de John Wohlfart.

PAR PAUL & GURLEY— Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, le 28 mars 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 20 février 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de John Wohlfart, dossier No 58,339 de ladite cour, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme lot No 5 et partie du lot No 4, sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer, daté le 16 mai 1865, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poland, Dauphine Lesseps et Bourgogne et mesurant 39 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Poland sur une profondeur de 101 pieds 8 pouces entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations consistent en un joli cottage double connu par les numéros municipaux 822 et 824 rue Poland, bien subdivisé, hangar dans le fond, et allée pour voiture sur le côté; bon emplacement, près du dépôt du chemin de fer et près de tous les agréments.

Conditions comptant — L'acquéreur assumant les taxes de l'année courante.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. H. Wright, notaire, un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

25 fev—25 28—mars 7 14 21 28

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 55,971—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A Moses Schlenker vs ses créanciers.—Ordre de Cour— Qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bus Rouen, notaire public de cette ville, à son bureau No 708 rue Union en cette ville, commençant le 3 avril 1899, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient être présentées devant ladite réunion.

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 23 février 1899.

(Signé) T. C. W. ELLIS, juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

Edgar M. Cahn, avocat.

24 fév—24— mars 4 11 18 25

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier,

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage

Propriété de Choix dans le Quatrième District.

Attrayant Cottage Double,

Encoignure des rues St-Thomas et Neuvième.

Double Maison en Bois, à Deux Etages,

Nos 3021 et 3025 rue Tchoupitoulas.

Mme Margaret Paul Bernard et als vs Jacob Paul et als.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—Le MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 19 janvier 1899, et signé le 25 janvier 1899, et d'un ordre daté le 27 février 1899, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", dans l'affaire et pour le compte de Mme Margaret Paul Bernard et als versus Jacob Paul et als, Dossier No 57,953 de ladite cour, il sera vendu aux enchères publiques, pour effectuer un partage—

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas [ou Fulton], Neuvième, Harmony et Chippewa, désigné comme lots 1 et 2 sur un plan annexé à un acte pardevant L. R. Kenny, ancien notaire, le 29 décembre 1851, mesurant chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue St. Thomas, par 110 pieds de profondeur. Lot No 1 formant l'encoignure des rues St. Thomas et Neuvième. Lot No 2 mesure 29 pieds de large dans le fond. Les améliorations consistent en un grand et spacieux cottage résidence double, avec dépendances à deux étages dans le fond, connus comme numéros 3137 et 3139 rue St. Thomas, encoignure Neuvième. Le tout confortable, bien subdivisé et désirable comme demeure ou comme placement

2° Un certain lot (ou portion) de terre, situé dans le 4e District de cette ville, désigné comme lot 12, dans l'ilet No 7, borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Fulton ou St-Thomas Septieme et Huitieme, sur le plan originai du Faubourg Livaudais, par B. Buisson, le 5 mars 1832 et mesurant en mesure américaine, 51 pieds 1 pouce de face sur la rue Tchoupitoulas, par 124 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne vers le lot 11, et 114 pieds 1 pouce sur une ligne vers le lot 13, plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence en bois, double et à deux étages avec chemin de voiture sur le côté, connue par les numéros municipaux 3021 et 3025 rue Tchoupitoulas. Cette propriété est une bonne source de revenus, habitable comme résidence et appropriée aux affaires, sur une rue passante et à proximité de toutes les commodités, et adjoignant au F.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets des acquéreurs, garantis par liens et privilèges du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera toutes les taxes pour 1899 et l'année courante au-dessus du prix d'adjudication. Actes de vente comprenant les timbres de revenue des Etats Unis aux frais des acquéreurs pardevant H. Garland Dupré, notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

2 mars—2 7 14 21 28—4 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix

A ALGER.

Cottage avec un demi-ilet.

Une chance pour jardinier ou laitier.

Succession d'Edward E. Woniger et femme.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncieres 840 rue Commune en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté le 10 février 1899, ir et pour le compte de la succession d'Edward E. Woniger, et femme, dossier No 57,629 de la dite cour il sera vendu à l'enchère publique—

Cette moitié d'ilet de terre dans le cinquième district de cette ville, connu comme ilet 275 borné par les rues Lawrence, Pêche ou Monroe, Nunez ou Franklin et Briengier et mesurant 300 pieds de face à la rue Lawrence sur 150 pieds de profondeur et de façade à la rue Monroe et 150 pieds de profondeur et façade à la rue Nunez ou Franklin Cette splendide portion de terre est d'une élévation exceptionelle, bien desséchée et avantageusement située pour jardinier ou laitier, et est améliorée par un joli cottage double avec bâtisse pour cuisine dans le fond, citerne, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, pour billet de l'acquéreur, daté le jour de l'adjudication, payable en un an après la date, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant 8 0|0 par an d'intérêt de la date jusqu au paiement. Les bâtisses devant être assurées et les polices transférées au vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, L'acquéreur assumant les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix d'achat.

Acte de vente et timbres du revenu des E. U., aux frais de l'acquéreur, pardevant J Duvigneaud, notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

25 fev—25 28—mars 7 14 21 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix

DU

TROISIEME DISTRICT

Jolie Propriété Avec Entrée De Voiture,

No 2021 RUE BOURBON PRÈS VILLERÉ.

Succession de Celina Graugnard, veuve de Gaston Barq.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 14 mars 1899, à midi, à Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 3 février 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Celina Graugnard, veuve de Gaston Barq, No 41,067 du dossier de ladite Cour, il sera vendu aux enchères publiques

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Union, maintenant Touro Girod, maintenant Villeré et Urquhart, désigné comme lot B et mesurant en mesure américaine, 32 pieds et six lignes de face à la rue Bagatelle, maintenant Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations connues par le numéro municipal 2021 rue Bourbon, comprennent un joli et confortable cottage simple, contenant 6 ou 7 chambres, dépendances, écuries, etc., jolie entrée de voiture ou de wagon sur le côté, bonne localité.

Termes—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, à un et deux ans en hypothèque spéciale et liens de vendeur portant 8 0|0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assurer la propriété pour au moins le montant desdits billets, et la police transférée au porteur desdits billets. L'acquéreur devant payer les taxes de 1899.

Acte de vente comprenant les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur. John J. Eustis, notaire. Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

7 fév—7 15 21 28—mars 7 14.